



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déploiement d'une campagne large de vaccination

Question écrite n° 35511

Texte de la question

Mme Valérie Petit alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité de déployer une double stratégie vaccinale pour emporter l'adhésion des Français. Les phases 1, 2 et 3 de la stratégie vaccinale du Gouvernement priorisent la vaccination de l'ensemble des personnes à risque de formes graves, ainsi que les personnes fortement exposées au virus, avec pour objectif de réduire les hospitalisations et les décès. Les phases 4 et 5 permettront d'ouvrir largement la vaccination aux plus de 18 ans sans comorbidités. Certaines critiques ont été émises au début de l'année 2021 sur cette stratégie vaccinale, certains considérant que le rythme des vaccinations ne serait pas assez rapide en comparaison de ceux britannique et allemand, parmi d'autres. À l'annonce de l'autorisation du vaccin Pfizer-BioNTech en France, près de 60 % des Français témoignaient de leur refus de se faire vacciner. Depuis, cette part s'est réduite, seuls 44 % des Français refusent pour le moment de se faire vacciner. Mme la députée considère qu'il est plus que nécessaire de vacciner au maximum et de déployer, en parallèle de la campagne vaccinale des publics prioritaires, une deuxième campagne de vaccination beaucoup plus large de tous les Français qui le souhaitent, tout en laissant la place aux initiatives locales, afin d'emporter l'adhésion d'un maximum de Français. L'État doit être facilitateur de cette deuxième stratégie, sans forcément la piloter, en sortant d'une vision bureaucratique de la vaccination. Elle l'interroge donc pour savoir s'il serait envisageable d'avancer les phases 4 et 5 de la vaccination afin d'emporter l'adhésion des Français et pouvoir sortir le plus rapidement possible de la crise sanitaire.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Petit](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35511

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2021](#), page 159

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)